

**LE SYSTEME « UNIQUE » DE LA RETRAITE PAR POINTS,
CE N'EST PAS L'EGALITE,
C'EST LA DESTRUCTION DE NOTRE SYSTEME DE RETRAITES**

Le principe : chacun cotise au long de son parcours professionnel pour acquérir des « points » qui permettront le calcul de sa retraite selon le prétendu principe d'égalité avancé du « 1€ cotisé donne les mêmes droits pour tous ». Au moment de la retraite, on multiplie le nombre de points acquis par la valeur du point fixée à ce moment par le gouvernement.

- ➔ **Nivellement par le bas** par la destruction des différents régimes de retraite.
- ➔ **Plus de prise en compte des 25 « meilleures années »** (privé) **OU des 6 « derniers mois hors primes »** (fonction publique) pour calculer la retraite puisque c'est tout au long de sa vie professionnelle qu'on « capitalisera » des points.
- ➔ **Fin de l'âge du départ à la retraite** car chacun sera amené personnellement à « arbitrer » le moment de son départ selon ses points déjà accumulés. Cela sonne aussi la disparition de la prise en compte des « carrières longues ».
- ➔ Les **femmes seront particulièrement victimes du système**, ayant souvent été contraintes de travailler à temps partiel, ou de subir des périodes de sans activité professionnelle.
- ➔ **Pensions de réversion remises de fait en cause** : dans un système unique par points, comment intégrer ce droit ?
- ➔ **Plus aucun salarié ne pourra calculer à l'avance le montant de sa pension** qui dépendra de la valeur du point au moment de son départ. La valeur du point sera fixée et revue par le gouvernement en fonction du contexte économique. Exemple avec l'ARRCO (complémentaires des non-cadres) qui fonctionne déjà selon un système « par points » : la valeur du point d'achat a augmenté de 10 % en 6 ans. La valeur de liquidation n'a pas bougé.
- ➔ Le système par points, c'est la **fin de la solidarité, l'individualisation et l'incitation à la capitalisation**. Que deviendront les périodes de chômage, les congés maternité, les périodes d'arrêts maladie... si les revenus ne permettent pas d'acheter des points pendant ces périodes ? Ceux qui le pourront accéderont à des complémentaires privées. Les autres devront se contenter de leurs maigres pensions.

**NOUVELLE RÉFORME MACRON :
LA RETRAITE MISE AU POINTS, POUR TOUT LE MONDE !**



L'objectif de cette contre-réforme, c'est de **baissier le coût des retraites** et aussi d'**adapter le montant des pensions aux aléas économiques**. Passer de 14 à 12 % du PIB – ce qui guide le gouvernement - revient en moyenne à une **baisse de 15 % du montant des pensions**. Un retraité qui aurait touché 1 000 € avec le système actuel, ne touchera plus que 850 €.

Voilà ce que signifie un système de retraites « par points ».

NOUS N'EN VOULONS PAS !

Pour FO, il n'y a qu'un mot d'ordre :

RETRAIT DE CE PROJET DESTRUCTEUR DE NOS DROITS.

Amélioration du système actuel par répartition et retour à une pension complète dès 37,5 annuités.